

MINISTRE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DES REFORMES
ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA MAITRISE
DES EFFECTIFS

du 27 Novembre 1993
SECRET N°93-572 /MFPRA.DGFP.DME.
12.M.S.

Portant rectificatif au décret n° 91-157/MTSS.DGFP.DGPCE. du 21 Mars 1991, portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête MABIKA Pierre.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

(/ISAS :

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant refonte du statut général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n° 62/130/FP du 09 Mai 1962, fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 05 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26 Mars 1963, fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 réglant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
(/u le décret n° 67/304/MT.DGT. du 30 Septembre 1967, modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A de l'Enseignement Secondaire abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/465 du 22 Mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;
(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 05 Juillet 1962, fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 91/157 du 21 Mars 1991, portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête MABIKA (Pierre) ;
(/u le décret n° 93/315 du 23 Juin 1993, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/318 du 24 Juin 1993, portant nomination des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993, portant organisation des intérim des Ministres ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
Sur instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars 1992.-

SECRET :

ARTICLE 1er. - Est rectifié le décret n° 91-157/MTSS.DGFP.DGPE du 21 Mars 1991, portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête MABIKA (Pierre).

ARTICLE 2. - En application des dispositions du décret n° 67/304/MT.DGT du 30 Septembre 1967 susvisé les candidats dont les noms suivent, titulaires du CAPEL Option : Anglais, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) et nommés au grade de Professeur Certifié de Lycée de 1er échelon. Stagiaire, indice 830.

- NGOMA (Pierre Vincent, né le 11 Août 1959 à Kibangou
- OYANDZA (Pierre, né vers 1960 à Yaba
- SOGNI-ZACOU (Florent, né le 23 Février 1957 à Pointe-Noire.

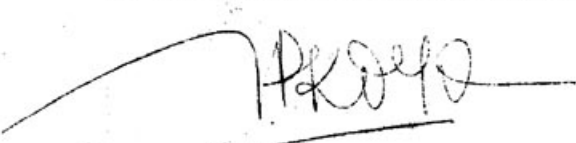
ARTICLE 3. - Conformément aux instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars 1992, les intéressés sont titularisés exceptionnellement au titre de l'année 1987 et nommés au 1^{er} échelon de leur grade, indice 830 pour compter du 05 Octobre 1987 ACC = 1^{er} Ann.

ARTICLE 4. - Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 27 Novembre 1993

Par le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Réformes Administratives,


- Jean Prosper KOYO.


Général Jacques Joachim THOMBY-OPANGO.

AMPUTATIONS :

JORC.....	1
DGFP/DME.....	3
DGFP.BST.....	3
D.G.B.....	3
D.G.C.F.....	3
MENRSEJS.....	2
DPA.MENRSEJS.....	2
INTERESSES.....	3
DOSSIER.....	9
SGG/BC.....	2./-

K